



Phénix a.s.b.l

Légion

Table des matières :

A. Généralités	3
B. Forces militaires	4
1. Les 6 armées	4
2. Les autres forces militaires impériales	4
C. Le légionnaire	4
1. Conditions et obligations	4
2. Avantages	5
D. Les grades	5
1. Les Sous-Officiers	6
2. Les Officiers	7
E. Une journée typique dans un camp de la légion	9
F. Des corvées et des punitions	9
1. Des corvées	9
2. Des peines	10
3. Liste des crimes et peines/corvées associées	10
G. Les troupes auxiliaires (ou miliciens)	11

A. Généralités

La force militaire de l'empire réside dans sa formidable légion. Elle est dirigée par un légat et comprend environ 60000 hommes. Ce sont majoritairement des fantassins (épée, bouclier, lance) mais on y trouve aussi un service médical, un service de renseignements, un service logistique, ... C'est une armée d'élite très bien entraînée.

Blason :



Subdivisions :

- ❖ 6 armées (10000 hommes) dirigées par des généraux
- ❖ 60 régiments (1000 hommes) dirigés par des commandants
- ❖ 600 compagnies (100 hommes) dirigées par des capitaines
- ❖ 1200 sections (50 hommes) dirigées par des lieutenants
- ❖ 6000 unités (10 légionnaires) dirigées par des sergents

La légion tient également lieu de police et les officiers légionnaires peuvent officier en tant que juges. Ils peuvent condamner et ordonner des sanctions selon le code pénal impérial. Seuls les chevaliers, les nobles, les fonctionnaires impériaux et les membres des 5 cultes officiels ne sont pas soumis à leur autorité. Pour cela, un magistrat (itinérant ou non) ou un Quaesitor impérial est nécessaire. Ces derniers peuvent aussi annuler ou modifier un jugement qu'ils trouveraient inapproprié.

En cas de nécessité, tous les officiers et sous-officiers légionnaires ont le droit de réquisitionner les personnes et le matériel qu'ils jugent nécessaires à la défense de l'Empire ou de ses intérêts. Sont exemptés de cette obligation les chevaliers et leurs écuyers ainsi que les fonctionnaires impériaux.

Il est important de noter que la légion ne dispose pas de flotte de guerre.

Seuls les elfes disposent de vaisseaux suffisamment sophistiqués pour affronter la fureur de la Grande Mer.

Le salut du légionnaire :

Il se fait tête levé vers le soleil, bras d'arme sur le cœur.

B. Forces militaires

1. Les 6 armées

La 1^{ère} armée (Flamal) : Commandée par le général Maximus, ses effectifs sont principalement répartis entre les « cinq sentinelles », forteresses protégeant les routes menant aux 5 autres régions. Elle compte de nombreux cavaliers lourds ainsi que des armes de sièges pour affronter toute menace.

La 2^{ème} armée (Jarst) : Commandée par le général Hermanus, elle comprend beaucoup de légionnaires légers et d'arbalétriers dans ses rangs, en vue d'affronter les combats en terrain montagneux.

La 3^{ème} armée (Moskalf) : Commandée par le général Dimitrinov, elle s'occupe principalement de la surveillance de la frontière sud-ouest. Après la 4^{ème} armée, c'est l'armée qui a la tâche la plus difficile. Au vu des intenses mouvements barbares dans cette région et de la nécessité de continuer à surveiller les frontières du désert, elle devrait bientôt être renforcée par quelques troupes auxiliaires.

Le général Dimitrinov est décédé et a été remplacé par son demi-frère Ibrinof.

La 4^{ème} armée (Tolat) : Commandée par le général Agaron, elle protège le duché de Tolat. Elle a fort à faire à cause des fréquentes invasions de la Horde du Chaos.

La 5^{ème} armée (Lagor) : Commandée par le général Xénophon, elle protège le Duché de Lagor. Elle compte une infanterie lourde et lente, lenteur compensée par la ténacité et la volonté de ses légionnaires.

La 6^{ème} armée (Lorion) : Commandée par le général Marcus, elle compte beaucoup d'archers dans ses rangs afin d'être pleinement efficace dans les régions forestières de la Lorion.

2. Les autres forces militaires impériales

La Garde Rouge : Caserné en permanence à Phenixia, ce régiment d'élite veille à la sécurité de la capitale impériale et de son Empereur. Son commandant, Gorfang, est un stratège renommé.

Les Chevaucheurs Tolatiens : Afin d'assister la 4^{ème} armée contre la Horde, ce régiment a récemment été formé. Fort d'environ 500 cavaliers légers, il a été placé directement sous le commandement du Duc et est capable d'intervenir rapidement sur l'ensemble de la frontière pour lutter contre la Horde.

Les Aigles Lorionites : Cette compagnie comprend une grande majorité d'elfes. Elle protège l'intérieur des terres de la Lorion, là où la lourde armée impériale a difficile à intervenir.

C. Le légionnaire

1. Conditions et obligations

Conditions minimales requises pour obtenir un grade :

- ❖ Recrue : pas de pré-requis particulier
- ❖ Légionnaire : il doit savoir porter une armure lourde, manier une arme de contact. Il doit posséder une certaine connaissance du combat. Il doit soit savoir porter un bouclier, soit une lance, soit une arme de tir.

- ❖ Sergent : il doit savoir inculquer les bases du combat aux recrues et entraîner les légionnaires.
- ❖ Lieutenant : Il doit savoir lire, écrire, compter et calculer. Il ne doit montrer l'exemple en restant imperturbable face au danger.
- ❖ Capitaine : il doit connaître la loi et savoir authentifier un document. Son autorité doit être telle qu'il doit savoir redonner courage à ses hommes

Le légionnaire compétent se verra proposer des responsabilités et pourra devenir sergent, voire lieutenant. Il faut bien entendu s'être distingué et être particulièrement méritant.

Le légionnaire est équipé d'une cotte d'arme bleu foncé. **La cotte d'arme bleu foncé est interdite aux non-légionnaires.** Se faire passer pour un légionnaire ou porter un grade sans en avoir le droit est un crime grave.

Un légionnaire s'étant fait remarquer pour comportement exemplaire ou héroïque est récompensé par l'ordre du mérite. Il porte alors un galon blanc sur son épaule droite.

Lorsqu'un légionnaire se présente, il doit énoncer sa position dans la légion.
 Ex : Milicien Karl, 3^{ème} armée, 10^{ème} régiment, 5^{ème} compagnie, 6^{ème} section, 3^{ème} unité
 Hors situation protocolaire, les légionnaires omettent souvent les titres et annoncent juste les chiffres (3 10 5 6 3).

2. Avantages

- ❖ Les membres de la légion sont nourris, blanchis, équipés et logés.
- ❖ Ils ont bien entendu le droit de port d'arme.
- ❖ Outre ses avantages, le légionnaire touche une solde de 50 phénix par semaine, qu'il touche tous les Hydres.
- ❖ La recrue gagne la moitié de la paie d'un légionnaire.
- ❖ Le sergent gagne deux fois la paie d'un légionnaire.
- ❖ Le lieutenant gagne trois fois la paie d'un légionnaire.
- ❖ Le capitaine gagne cinq fois la paie d'un légionnaire.
- ❖ Le commandant gagne dix fois la paie d'un légionnaire.
- ❖ En temps de guerre, les légionnaires bénéficient aussi du droit de pillage.

D. Les grades

Comme nous l'avons déjà dit, c'est un légat qui dirige la légion. Il est nommé par l'Empereur lui-même, qui le choisit parmi les chevaliers les plus méritants. Il a principalement en charge de répartir les 6 armées sur les terres de l'Empire et d'assigner des objectifs à ses généraux.

Sous ses ordres directs, on trouve donc les généraux.

Les généraux, aidés par un état major (l'ensemble de leurs commandants plus quelques conseillers et stratèges), veillent à respecter les objectifs du légat. Ils sont nommés par le légat, à nouveau parmi les chevaliers.

Ils ont en charge la sécurité du territoire qui leur est assigné. Ils supervisent les manœuvres des régiments, la construction de nouveaux bâtiments militaires et les batailles d'envergures.

Vient ensuite le commandant qui se charge des décisions tactiques et des assignations des différents régiments qu'il a sous ses ordres.

Ces trois grades ainsi que celui de capitaine (les grades d'officiers donc) sont réservés à des chevaliers.

Mais en pratique, ce sont les capitaines, lieutenants et sergents qui commandent sur le terrain. Certains sont des vétérans ayant participé à de nombreuses batailles. Mais la plupart sont tout droit sortis de l'Ecole Militaire Impériale et n'ont pas connu de réel conflit.

Le capitaine est le véritable dirigeant sur le terrain, le lieutenant un sous-officier d'élite et le sergent un légionnaire efficace.

A l'exception du grade de sergent et exceptionnellement de celui de lieutenant, tous les grades s'obtiennent à l'Ecole Militaire Impériale. Pour y entrer, il faut soit être chevalier soit en payer grassement l'accès (les fils de riches bourgeois usent souvent de cette méthode).

1. Les Sous-Officiers

Le sergent d'unité :

Le sergent est le bras droit du lieutenant. Il doit régler tous les problèmes internes de l'unité. Il s'occupe aussi de l'entraînement et de la vie militaire de ses hommes.

Les charges du sergent sont les suivantes :

- ❖ Il est responsable des actes de ses hommes. Ainsi, la mauvaise attitude d'un légionnaire peut rapidement mettre en cause les qualités de dirigeant de son sergent d'unité.
- ❖ Tout mettre en œuvre pour protéger sa bannière d'unité. Si elle tombe aux mains de l'ennemi, il sera dégradé au rang de légionnaire ou mis à l'épreuve.
- ❖ Il doit veiller à la bonne exécution des corvées et des punitions au sein de son unité. De même, il est responsable de la bonne tenue vestimentaire de ses hommes et de la mise en ordre du campement.

Les sergents portent la cote d'arme bleue avec une écharpe jaune en bandoulière.

Le lieutenant :

Le lieutenant est le gestionnaire sur le terrain. Il organise les différentes unités qu'il a sous son autorité afin de respecter au mieux les ordres de son capitaine.

Les charges du lieutenant sont identiques à celles du sergent avec en plus :

- ❖ Il est garant de la bonne tenue et conduite de ses hommes. Il se doit donc de bien connaître les règles.
- ❖ Il distribue la solde à ses hommes tous les Hydres.
- ❖ Il organise et veille au bon approvisionnement matériel de ses hommes, notamment en centralisant les demandes de ses sergents d'unité.

Les lieutenants portent la cote d'arme bleue avec une écharpe orange en bandoulière.

2. Les Officiers

Le capitaine de compagnie :

Le capitaine est l'une des pièces majeures dans une campagne militaire. Il représente l'autorité et la cohésion d'une compagnie. Il est le lien entre ses hommes, son commandant et les autres unités de sa compagnie.

Les charges du capitaine de compagnie sont :

- ❖ Transmettre et faire appliquer les ordres du commandant ou de son état-major
- ❖ Tout mettre en œuvre pour protéger sa bannière de compagnie. Si elle tombe aux mains de l'ennemi, il sera dégradé au rang de lieutenant ou mis à l'épreuve.
- ❖ Il peut dégrader un membre de sa compagnie mais doit demander l'accord à son commandant pour les promotions.
- ❖ Il a le droit de défendre un de ses hommes si ce dernier est sous le coup de la justice militaire.

Les capitaines portent la cotte d'arme bleue avec une écharpe rouge en bandoulière.

Un capitaine est parfois désigné comme responsable d'une partie d'un régiment car celui-ci doit être séparé, il prend alors temporairement le titre de capitaine-commandant. Il a autorité sur les autres capitaines qui l'accompagnent.

Le commandant de régiment :

Il est le seul maître à bord quant aux décisions tactiques (les décisions stratégiques étant prises par son général). Il doit bien sûr obéir aux ordres de l'état-major mais c'est à lui de décider comment réaliser ses objectifs.

Les charges du commandant sont :

- ❖ Il a le droit et même le devoir (s'il n'est pas en mission) d'assister aux réunions d'état-major. Il peut alors donner son avis sur les stratégies à venir. De même, après chaque retour de mission, il doit faire son rapport au plus tôt à l'état-major.
- ❖ Il a le droit de défendre un de ses hommes si ce dernier est sous le coup de la justice militaire.

Les commandants portent la cotte d'arme bleue avec une écharpe verte en bandoulière.

Le "Quaesitor" (ou Officier de justice) :



Les Quaesitor sont les juges de la légion. Ils ne rendent compte qu'au légat en personne.

Ils ont toute autorité sur l'intégralité des membres de la légion (sauf sur le légat).

Ils veillent à la bonne conduite et à la loyauté des hommes et officiers ainsi qu'au strict respect des lois impériales. Ils peuvent faire mettre aux arrêts qui ils le souhaitent et peuvent supprimer ou octroyer des grades.

Il y a très peu de Quaesitors en fonction (une dizaine environ).

Ils sont choisis parmi les meilleurs éléments de la légion, ayant un comportement exemplaire, une loyauté inégalée et une droiture morale inflexible.

Ils portent la cotte d'arme bleue avec une écharpe blanche en bandoulière.

Les colonels (anciens combattants) :

Les hommes de la légion qui sont parti avec honneur de la légion, reçoivent le titre honorifique de colonel suivi du grade qu'il avait quand ils sont partis de la légion.

Exemple : colonel-capitaine.

E. Une journée typique dans un camp de la légion

La journée commence par une revue de camp, en général dirigée par le sergent d'unité. Il doit faire en sorte que le camp soit bien tenu et fonctionnel. Il passe ensuite en revue les troupes et doit reporter tout homme manquant à l'appel.

Une fois cette revue terminée, il fait son rapport à son lieutenant. Celui-ci donne alors les consignes de son capitaine et transmet les missions incombant aux différentes unités pour la journée.

Aucun homme n'est censé quitter le camp sans l'autorisation de son lieutenant ou capitaine. De même, une unité ne doit pas quitter le camp sans un but précis lié à une mission confiée par son commandant.

Néanmoins, une autorisation exceptionnelle de sortie peut être accordée par un officier ou sous-officier.

Bien que ces règles soient parfois assouplies dans certaines campagnes, un légionnaire pris hors du camp sans motif valable peut être dégradé, voire considéré comme déserteur.

En général, un repas est préparé vers midi et en début de soirée. Néanmoins, aucun horaire n'est imposé.

Durant la nuit, chaque unité présente au camp est responsable de la garde de son secteur. Si une unité est absente, son secteur est divisé entre les unités voisines.

F. Des corvées et des punitions

1. Des corvées

Les corvées peuvent être données par n'importe quel officier ou sous-officier. Dans le cas où un soldat estimerait être victime de corvées intempestives et non méritées, ce dernier peut demander le jugement d'un supérieur du gradé lui ayant imposé la corvée. Dans ce cas, il se doit de bien préparer son argumentation car on ne discute pas un ordre sans raison valable.

Les peines, quant à elles, ne peuvent être données que par la justice militaire. Cette justice est entre les mains des officiers (capitaine ou supérieur). De plus, elles doivent être annoncées et administrées publiquement afin de servir d'exemple.

Voici une petite liste des corvées journalières typiques :

- ❖ Corvée de bois afin d'alimenter le foyer central du camp.
- ❖ Garde du camp. En plus des gardes de nuit qui incombent à tout le monde, certains hommes sont assignés à des postes de garde précis. Citons pour exemple la garde des bannières, de la tente d'état major et éventuellement de l'entrée du camp si ce dernier est fortifié. En général cette corvée ne dure jamais plus d'une heure, les hommes étant remplacés régulièrement.
- ❖ Messager. Le légionnaire est assigné au poste de messager entre deux positions de l'armée ou en tant que messager de l'état major.
- ❖ Attaché à la garde d'une personne. En général, seuls les ecclésiastiques ou les civils peuvent se voir attacher un garde du corps (les militaires étant capables de se défendre eux-mêmes).

- ❖ Ravitaillement en eau. Les camps militaires ne sont pas toujours à proximité d'une source d'eau potable. Il est parfois nécessaire d'effectuer chaque jour un convoi d'eau. A noter que les légionnaires réalisant cette corvée sont souvent accompagnés de quelques gardes pour les escorter.

Afin de maintenir une discipline militaire ferme, des corvées exceptionnelles sont assignées à des soldats pour des fautes mineures qu'ils ont commises. Ces corvées ne sont pas forcément utilitaires.

- ❖ Toute corvée journalière peut être imposée comme punition.
- ❖ Exercice exceptionnel. Qu'il s'agisse de pompes ou de tours du camp à la course, la bonne exécution de ces corvées doit être supervisée par le sergent.
- ❖ Service dans le mess des officiers. La longueur de cette corvée dépend du zèle mis à l'exécuter.
- ❖ Corvée de nettoyage du camp. Malgré la revue matinale, un camp militaire est rarement un exemple de propreté. Il est donc toujours bon de repasser un petit coup.

2. Des peines

- ❖ Dégradation
- ❖ Retenue sur la solde (normalement, on ne retire jamais plus de la moitié de la solde)
- ❖ Exposition à la vindicte. Le légionnaire est exposé près de la tente de l'état-major. Il porte au cou une pancarte indiquant les motifs de sa peine. Quiconque peut l'invectiver voire le molester si le crime est important.
- ❖ Bastonnade. Le nombre de coups de bâton dépend du crime. Une période peut être imposée au supplicié durant laquelle aucun soin ne peut lui être administré.
- ❖ Exécution. Cette sanction est rarement prise. En général, on préfère envoyer les légionnaires récalcitrants dans les missions les plus dangereuses. L'exécution se fait par décapitation. Plus que toute autre peine, cette dernière doit être publique.

3. Liste des crimes et peines/corvées associées

- ❖ Refus d'obéissance hors combat : corvée.
- ❖ Refus d'obéissance en combat : bastonnade et dégradation.
- ❖ Refus de corvée : exposition à la vindicte ou bastonnade.
- ❖ Insulte à un officier ou critique publique d'une de ses décisions : exposition à la vindicte ou mise à disposition d'un Quaesitor qui lui inculquera le respect des officiers.
- ❖ Défaut d'uniforme ou perte de matériel militaire : corvée et parfois retenue sur la solde.
- ❖ Manquement à son poste (comprend le fait d'être pris hors du camp sans mission) : corvée voire bastonnade. Dégradation si récidive.
- ❖ Désertion : bastonnade et dégradation si cette désertion était temporaire (pour courir les filles par exemple) sinon exécution.
- ❖ Pacte avec l'ennemi : exécution.
- ❖ Mise en danger d'autres soldats : corvée et exposition à la vindicte.
- ❖ Echec d'une mission d'importance : dégradation.
- ❖ Alcoolisme à son poste : corvée voire exposition à la vindicte ou mise à disposition d'un Quaesitor qui lui inculquera les vertus de la sobriété.
- ❖ Crime de sang : exécution.

G. Les troupes auxiliaires (ou miliciens)

Tout le monde ne désire pas devenir légionnaire. Certains guerriers (patrouilleurs, archers, éclaireurs, ...) préfèrent rejoindre une troupe d'auxiliaires, un peu plus indépendante, dont le rôle est de fournir un appui d'infanterie légère/moyenne aux fantassins lourds de la légion. Il n'est pas rare qu'une cité, une ville ou un village équipe des auxiliaires en cas de guerre afin de pouvoir se défendre. Ce sont les baillis qui en décident.

Les troupes auxiliaires reçoivent souvent l'autorisation de mettre sur pied leur hiérarchie propre. La paie est inférieure de moitié à celle d'un légionnaire, mais la liberté est plus grande.

Cependant, la troupe auxiliaire reste subordonnée à la légion et donc soumise aux instructions d'un officier ou sous-officier légionnaire. A grade égal, le légionnaire est considéré comme étant en charge.

Les grades des troupes auxiliaires sont : milicien, soldat, sergent, lieutenant et capitaine.

L'auxiliaire doit s'équiper à ses frais, mais il bénéficie du logis et du couvert, ainsi que des soins attentifs des prêtres. Parfois, il peut se voir fournir un appui logistique limité.

Les auxiliaires doivent choisir une côte d'arme ou du moins un brassard mais portent toujours une écharpe bleue foncée pour indiquer leur statut.

Une troupe auxiliaire étant locale et non régulière, il n'y a pas de condition minimale pour obtenir un grade.